Présentation du projet d'apprentissage par le service

Programme de médecine, Faculté de médecine, Université de Montréal

Contexte

Dans le cadre du renouveau de son programme, et afin de rapprocher les étudiants des clientèles qui seront leurs futurs patients et plus spécifiquement des personnes en situation de vulnérabilité, la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a mis sur pied un nouveau stage afin de permettre aux étudiants un apprentissage par une participation active aux activités d'un organisme communautaire. Ce stage est prévu en deuxième année du programme de médecine, et tous les étudiants y participeront.

Modalités pratiques du stage

Ce stage consiste en 3 parties. Dans la première partie, les étudiants recevront 6 heures de formation afin de bien les préparer à leur stage. Il sera composé de modules d'auto-apprentissages et d'ateliers. Dans la deuxième partie du stage, les étudiants complèteront 30 heures au service d'un organisme identifié. Ces heures seront réalisées durant l'hiver, de janvier à mai. Ces heures sont flexibles : elles pourront par exemple être réalisées la fin de semaine et en soirée si c'est requis par l'organisme communautaire choisi. La principale contrainte au niveau des horaires sera l'horaire des cours obligatoires du programme de médecine. Plus d'un étudiant pourra être accueilli par le même organisme si l'organisme en question a la capacité de le faire. Finalement, pour la troisième partie du stage, les étudiants devront présenter ce qu'ils ont accompli ou appris lors d'un forum en fin d'année qui rassemblera l'ensemble des étudiants, les professeurs de la Faculté de médecine, et les acteurs du milieu communautaire qui sont impliqués dans le stage. Étant donné que ce projet est annuel, les milieux communautaires qui le désirent pourront accueillir des étudiants annuellement ce qui permettra de pérenniser leur implication dans le programme de médecine.

Les milieux qui souhaitent participer à ce projet devront répondre à certains critères et remplir un formulaire l'intention. Les critères sont les suivants :

1. Organisme qui a envie de participer au projet, dans une perspective de collaboration et de co-construction
2. Organisme du Québec, sans but lucratif, basé dans la communauté qui offre des services dans la province du Québec
3. Organisme doit être membre d'un regroupement reconnu, d'une corporation de développement communautaire ou d'une table de quartier.
4. Organisme qui est conforme à la nouvelle loi de la CNESST
5. Organisme qui travaille directement avec une clientèle en situation de vulnérabilité
6. Organisme qui peut offrir l'environnement nécessaire à l'étudiant afin d'atteindre les objectifs du stage

Objectifs du stage et compétences visées

L'objectif de ce stage n'est pas « médical » : nous ne voulons pas que les étudiants agissent à titre de futurs médecins. Par ce stage, nous espérons que les étudiants développeront une meilleure connaissance du rôle et de l'expertise des organismes communautaires et des personnes en situation de vulnérabilité qu'ils desservent. En effet, l'attente est que l'étudiant de

médecine ne soit pas dans un rôle médical, mais plutôt dans un rôle qui permettra d'apprendre puis de supporter l'organisme communautaire, à sa mission ou aux services qu'il offre. Nous espérons que ce faisant, les étudiants seront en mesure de mieux comprendre ce que les organismes communautaires peuvent offrir et comment mieux les considérer dans les plans de traitement et de prise en charge que les étudiants développeront lorsqu'ils seront médecins. Nous espérons aussi que grâce à leur expérience les étudiants seront plus compétents dans l'accueil et dans leurs interactions avec les patients en situation de vulnérabilité qu'ils rencontreront dans leur future pratique clinique. Nous souhaitons que cette initiative soit une étape dans la minimisation des barrières qui freine l'accès au système de la santé, et un pas important dans l'amélioration de l'accès et de l'accueil des populations en situation de vulnérabilité dans le système de santé.

Plus spécifiquement, voici les objectifs visés par ce stage sont les suivants :

1. expliquer le mode de fonctionnement et l'expertise particulière de l'organisme dans lequel il a œuvré
2. décrire les défis liés au contexte socioéconomique à l'intérieur duquel l'organisme communautaire œuvre
3. identifier et analyser les inégalités sociales de santé et les déterminants sociaux de la santé en lien avec les enjeux sanitaires de la communauté
4. avoir une approche réflexive sur les qualités de leadership nécessaires à la mise en œuvre de la mission de l'organisme
5. reconnaître l'importance de la culture communautaire, et de l'importance de la pluralité des savoirs et perspectives
6. amorcer une réflexion sur son futur rôle de médecin comme partenaire des organismes communautaires

Les compétences visées par ce stage sont les suivantes :

- s'éveiller aux défis engendrés par le contexte socio-économique et aux besoins particuliers des personnes et des populations qui en découlent
- approfondir les compétences de communication avec les personnes et les populations vivant en situation de vulnérabilité
- s'initier aux compétences de collaboration avec des organismes communautaires
- collaborer avec des intervenants et des professionnels d'autres disciplines
- planifier une activité bénévole de concert avec un organisme existant
- approfondir la réflexion sur le rôle du médecin comme partenaire engagé dans la communauté au service des populations
- s'initier aux compétences de leadership en lien avec le développement des coalitions et des initiatives de collaboration avec les partenaires de la communauté
- au terme de leur stage, les étudiants pourront, s'ils le souhaitent et si l'organisme le souhaite, s'engager dans un projet de promotion de la santé qui réponde aux attentes de l'organisme.

Attentes par rapport à l'organisme communautaire participant

Les milieux qui accueilleront les étudiants contribueront à la formation des prochaines générations de médecins du Québec. Pour les milieux intéressés à nous aider à cette formation, les attentes sont les suivantes :

- Offrir une supervision à l'étudiant lors de sa présence dans l'organisme communautaire

- Permettre à l’étudiant d’assister à une réunion de l’organisme ou le sensibiliser aux enjeux de gestion des organismes communautaires
- Compléter une entente/convention de stage qui précisera ce qui est attendu de l’étudiant pendant son stage
- Remplir la fiche d’évaluation de l’étudiant

En échange, le programme de médecine s’engage à offrir un support facultaire aux organismes communautaires qui participent à l’offre de stage sous la forme d’un responsable du stage en plus d’une personne de garde advenant une situation difficile ou problématique, et à reconnaître annuellement la participation de l'organisme à la formation des médecins du Québec.